RÉCIT. De 1966 à 1996, trente années d’essais nucléaires controversés en Polynésie française

Ce vendredi 5 septembre marque les 30 ans de la dernière série d’essais nucléaires en Polynésie française, qui ont eu lieu de 1995 à 1996. La fin d’une longue période d’expérimentations commencées en Algérie et dont les retombées sanitaires n’auront été reconnues que tardivement.

Des gendarmes devant une bannière de militants antinucléaires et indépendantistes polynésiens à Tahiti, le 24 juillet 2021, avant une visite du président de la République, Emmanuel Macron. | LUDOVIC MARIN / ARCHIVES AFP

Ouest-France

Emma BARRAUX.
Publié le 05/09/2025 à 06h00

13 février 1960, 7 h 04. La France devient officiellement la quatrième puissance nucléaire mondiale, après les États-Unis, l’Union soviétique et le Royaume-Uni. À Reggane, en Algérie, sur le site nucléaire d’Hammoudia, une bombe d’une puissance de 70 kilotonnes, perchée en haut d’une tour de 100 mètres, explose. Ce premier essai marque le début de presque quarante années d’expérimentations françaises autour de l’arme nucléaire.

La décision d'utiliser le Sahara français pour ces premiers essais tombe sous le sens. Comme l'indique le Comité à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), plusieurs **« considérations »** motivent le choix de ce lieu : **« son isolement »** ; **« les possibilités d'aménagement rapides par les Armées d'un champ de tir, d'un poste central d'observation et de conduite de tir, et d'une base de vie »**. À cela s'ajoute qu'il est, à l'époque, impossible de transporter par voie aérienne du matériel militaire jusqu'en Océanie sans faire d'escale en territoire étranger.

Mais très vite, les remous politiques interfèrent dans ces opérations. La signature des accords d'Évian, en mars 1962, qui met fin à la guerre et déclare l'indépendance de l'Algérie, contraint la France à réfléchir à une alternative pour mener ses essais nucléaires, bien qu'elle soit autorisée à les prolonger dans l'ancienne colonie jusqu'en 1967.

La Corse et les Alpes envisagés pour les essais

Certains sites en Métropole sont envisagés comme la Corse, le Massif central ou encore les Alpes, **« avant d'être rapidement écartés, avant tout en raison de leur proximité avec des concentrations de populations, mais aussi en prenant en compte d'autres considérations (géologie des massifs, impossibilité d'y réaliser des essais atmosphériques de forte puissance…) »**, détaille la CEA.

Après avoir également écarté La Réunion, à cause de sa proximité avec d'autres États, le choix s'arrête sur la Polynésie française, dans l'océan Pacifique, où des essais sont déjà menés par les États-Unis et la Grande-Bretagne. Le général de Gaulle pousse à expérimenter une arme thermonucléaire (la bombe H) qui nécessite de vastes espaces. C'est la Commission d'étude des sites insulaires lointains, créée en 1961, qui déclare la Polynésie comme la zone la plus adaptée pour ces essais.

Plusieurs îles sont envisagées. Mais c'est le général Jean Thiry qui finit par trancher. Envoyé en reconnaissance au début de l'année 1962, il suggère l'atoll inhabité de Mururoa. L'atoll de Fangataufa est également retenu. Ces deux sites inhabités présentent plusieurs avantages : ils sont sous juridiction française, dans une zone peu fréquentée et éloignée des frontières d'une puissance étrangère, mais aussi accessibles et aptes à recevoir des infrastructures ainsi que des équipements scientifiques.

Pour pouvoir acter la construction de ce qui allait devenir le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), Charles de Gaulle souhaite que ces terrains soient cédés à la France. La Commission permanente de l'Assemblée territoriale de Polynésie française accepte, entre autres pour l'activité et l'emploi que généreraient ces bases. En 1964, un accord formel est établi.

Une vue aérienne des infrastructures sur l'atoll de Mururoa prise le 10 septembre 1975. | ALDO BENNATI / ARCHIVES AFP

Des travailleurs polynésiens participent à la construction des infrastructures

Les travaux pour installer les infrastructures ont déjà débuté en 1963. **« Le recours à des travailleurs locaux avait été jugé évident »**, rapporte la CEA. Le Centre d'expérimentation du Pacifique a employé près de 3 000 Polynésiens sur les chantiers. En 1966, tout est prêt pour que les premiers essais nucléaires soient lancés.

En tout, la Polynésie française aura connu près de trente années d'expérimentations nucléaires, divisées en différentes phases. La première, caractérisée par des essais aériens ou atmosphériques, commence en 1966. Il y en a eu 46 en tout, dont 4 sur barge, 34 sous ballon captif, 3 largages depuis un avion et 5 essais de sécurité sur tour.

La CEA assure que les essais **« pouvaient avoir lieu seulement pendant l'hiver austral (de juin à septembre), afin d'éviter les retombées sur les îles »**. Mais dès le premier, baptisé « Aldébaran », les habitants des îles Gambier ont été touchés par ces retombées, explique Alexis Vrignon, maître de conférences en histoire à l'université d'Orléans à nos confrères de *Reporterre* . Les essais ont notamment **« contaminé les citernes d'eau de pluie qu'ils buvaient »**, sans que les habitants en soient informés.

Avant même le lancement des expérimentations atmosphériques, la France envisageait déjà d'en réaliser des souterrains, comme cela avait été fait précédemment dans le Sahara. **« Des sondages de reconnaissance géologique »** sont menés et les infrastructures nécessaires sont mises en place. Les essais souterrains représentent des **« bénéfices environnementaux et techniques majeurs »,** assure la CEA, avec un **« gain en termes de résultat des mesures réalisées »** et la possibilité de **« s'abstraire des conditions météorologiques »**.

Un essai nucléaire sur l'atoll de Mururoa en 1970. | ARCHIVES AFP

Le tristement célèbre épisode du « Rainbow Warrior »

« La majorité [des forages souterrains] ont été effectués sur l'atoll de Mururoa », explique Alexis Vrignon, à cause des fragilités qu'ils provoquaient sur l'anneau corallien autour de Fangataufa. En 1975, les essais débutent et 147 sont menés jusqu'en 1991. C'est pendant cette phase de tests, que Greenpeace envoie à plusieurs reprises des bateaux pour perturber les essais, dont son navire-amiral, le *Rainbow Warrior* . En 1985, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) tente de le faire couler, provoquant la mort d'un photographe à bord du bateau dans une explosion.

Une dernière campagne d'expérimentations nucléaires démarre le 5 septembre 1995. Cette ultime batterie de tests est demandée par le président de la République de l'époque, Jacques Chirac. Elle doit permettre de compléter les données scientifiques et techniques pour pouvoir ensuite se contenter de la simulation. Huit essais sont annoncés, qui seront finalement réduits à six. Le dernier, baptisé « Xouthos » a lieu le 27 janvier 1996 à Fangataufa. À la fin de la même année, la France ratifie le *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*, et lance le démantèlement du CEP.

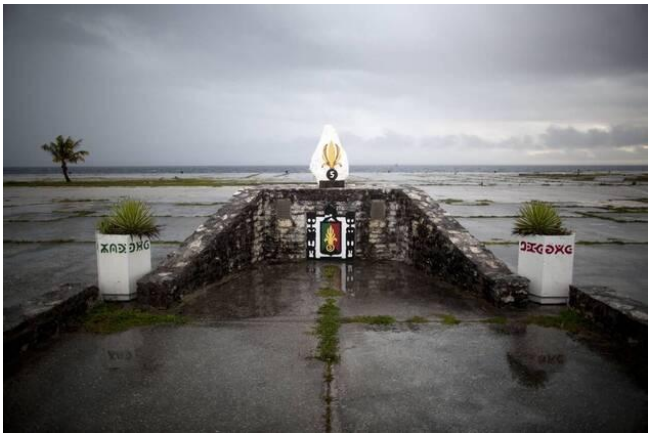

Un monument du 5e régiment de la Légion étrangère sur l'atoll de Mururoa, photographié le 13 février 2014. | GREGORY BOISSY / ARCHIVES AFP

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Surtout pour les Polynésiens. Dans les années 2000, plusieurs rapports sont publiés sur les conséquences des essais nucléaires. En 2006, la commission d'enquête de l'Assemblée de la Polynésie française montre notamment qu'entre 1966 et 1967, les essais ont provoqué des retombées radioactives sur des archipels habités. En 1974, même Tahiti a été touchée par l'essai « Centaure ».

En 2010, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale publie une étude qui confirme qu'une dizaine de cas de cancers de la thyroïde recensés entre 1981 et 2003 sont attribuables à ces retombées. En 2021, le média d'investigation *Disclose* sort une enquête tirée de l'analyse de 2 000 pages de documents militaires déclassifiés en 2013 par le ministère de la Défense. Ces dossiers permettent de réévaluer à la hausse toutes les études parues jusque-là, et principalement menées par la CEA. D'après cette enquête, 90 % de la population polynésienne aurait été contaminée par les essais atmosphériques.

La reconnaissance d'une « dette » de la part de l'État français

En 2010, l'État engage, grâce à la loi Morin, l'indemnisation du préjudice subi par les personnes malades à cause des retombées des essais. À cette occasion, le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires voit le jour. D'après un article de *The Conversation* , sur les 2 846 demandes déposées depuis sa création - concernant à la fois l'Algérie et la Polynésie - seulement 400 personnes ont été indemnisées.

En 2021, le président de la République, Emmanuel Macron, reconnaît officiellement que la France a une **« dette »** vis-à-vis du peuple polynésien et appelle à l'ouverture d'archives liées à cette histoire.

Le président français Emmanuel Macron en visite en Polynésie française le 27 juillet 2021. | LUDOVIC MARIN / ARCHIVES AFP

Le dernier dénouement de cette longue histoire a lieu en 2025. Au mois de juin, une commission d'enquête parlementaire livre ses conclusions sur les conséquences de ces essais. La rapporteure de la commission, Mereana Reid-Arbelot, espère que leur travail permettra **« de réconcilier les Polynésiens entre eux, mais aussi avec la France »**, qui selon elle, a **« plus que jamais le devoir d'assumer son passé, le cas échéant en reconnaissant ses fautes à l'égard de la Polynésie française »**.

Un texte de loi, tiré de ces conclusions, est en cours de finalisation, et devrait être présenté d'ici à quelques semaines à l'ensemble des parlementaires. Son objectif : obtenir non plus la reconnaissance d'une dette, mais celle d'un réel pardon de la part de la France.